

# Règlement du Grand Prix Pellissier Sport

Le Grand Prix Pellissier Sport est ouvert à toute personne, licenciée ou non, qui souhaite pratiquer le ski-alpinisme dans une ambiance conviviale et sportive.

Le Grand Prix Pellissier Sport regroupe 5 courses de ski-alpinisme selon le calendrier suivant:

Vendredi 18 janvier 2019 : Nocturne de la Breya à Champex

Samedi 26 janvier 2019 : Torgon Skialpi

Samedi 2 février 2019 : Tartine's Race aux Marécottes

Samedi 9 février 2019 : Nocturne de la Tzoumaz

Dimanche 17 février 2019 : Derby de l'Arpille à Ravoire

## Les catégories

Juniors filles, 19 ans et plus jeunes

Juniors garçons, 19 ans et plus jeunes

Dames : de 20 à 39 ans

Dames 1 : 40 ans et plus âgées

Elites : 20 à 39 ans

Vétérans 1 : 40 à 49 ans

Vétérans 2 : 50 ans et plus

## Responsabilité

Chaque coureur court sous sa propre responsabilité et doit être assuré. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols, de dommages ou de perte de matériel. En payant la finance d'inscription, le coureur accepte les clauses du présent règlement.

## Inscriptions

Un athlète qui participe aux 5 épreuves reçoit un cadeau qui lui sera remis lors de la finale à Ravoire. Chaque course fixe la finance d'inscription.

## Ravitaillement

Chaque organisateur propose son propre ravitaillement. Dans l'aire d'arrivée, les concurrents doivent disposer d'une boisson gracieusement mise à disposition pour l'organisation.

## Liste des résultats

Les résultats seront disponibles de suite à l'arrivée sur le site [www.vs-timing.ch](http://www.vs-timing.ch) pour les courses de Champex, La Tzoumaz et Ravoire et sur [www.mso-chrono.ch](http://www.mso-chrono.ch) pour les courses de Torgon et des Marécottes. Après chaque course, un classement intermédiaire sera disponible dans les 24h sur le site [www.vs-timing.ch](http://www.vs-timing.ch). Le classement général final sera disponible sur le site [www.vs-timing.ch](http://www.vs-timing.ch)

## **Classement général**

Lors de chaque manche, les points pour l'établissement du classement général sont attribués de la manière suivante : 1<sup>er</sup> : 100pts, 2<sup>e</sup> : 90pts, 3<sup>e</sup> : 80pts, 4<sup>e</sup> : 70pts, 5<sup>e</sup> : 67pts, 6<sup>e</sup> : 64pts, 7<sup>e</sup> : 61pts, 8<sup>e</sup> : 58pts, 9<sup>e</sup> : 55pts, 10<sup>e</sup> : 52pts, 11<sup>e</sup> : 49pts, 12<sup>e</sup> : 47pts, 13<sup>e</sup> : 45pts, 14<sup>e</sup> : 43pts, 15<sup>e</sup> : 41pts, 16<sup>e</sup> : 39pts, 17<sup>e</sup> : 37pts, 18<sup>e</sup> : 35pts, 19<sup>e</sup> : 33pts, 20<sup>e</sup> : 31pts, 21<sup>e</sup> : 30pts, 22<sup>e</sup> : 29pts, 23<sup>e</sup> : 28pts, 24<sup>e</sup> : 27pts, 25<sup>e</sup> : 26pts et chaque rang supplémentaire, 1 point de moins, jusqu'au 50<sup>e</sup>. A partir du 50<sup>e</sup>, un point à chaque concurrent (sauf les abandons et les éliminés)

Les 4 meilleurs résultats sont pris en compte pour établir le classement général final.

## **Prix**

Les trois premiers du classement général final de chaque catégorie reçoivent un prix qui sera remis après la dernière course avec la présence indispensable. En cas d'égalité parfaite, c'est le résultat de la dernière course qui fait foi.

## **Jury**

Le jury se compose d'un représentant du GPPS et d'un représentant de VS-Timing.

## **Modification du règlement**

Le comité directeur se réserve le droit de modifier en tout temps le présent règlement dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité et ce, sans préavis.

## **Divers**

Chaque participant autorise l'utilisation de son image dans la liste des résultats, sur des imprimés ou sur le site internet.

Par son inscription, chaque concurrent accepte le présent règlement. Chaque course a également son règlement auquel les athlètes doivent s'y référer.

Saxon, novembre 2018

Le Comité